

En matière d'insertion professionnelle, un puissant mouvement d'aspiration à l'autonomie a changé la donne dans le secteur médico-social. Pour les personnes autistes ou avec des troubles psychiques, l'insertion sociale et professionnelle est devenue une pierre de touche de l'accompagnement médico-social. Cette ambition est rendue possible par une approche centrée sur le projet personnalisé de la personne accompagnée.



Crédit photographie : [Pedro Lombardi](#)

Vivre comme tout le monde, épanoui, avec un travail et pourquoi pas son chez-soi. C'est désormais possible pour un nombre croissant de personnes en situation de handicap. Bien plus qu'un gagne-pain, c'est pour elles la condition d'un plein accès aux droits, à la citoyenneté et à l'autodétermination.

Ce résultat, pour les concernés, est le signe visible d'un changement mobilisant un éventail très large de capacités humaines : renforcement de l'habileté sociale, décèlement et expression des aspirations, développement de la personnalité et de la conscience citoyenne, autonomie accrue dans différents domaines (habitat, transports, citoyenneté, etc.). L'enjeu est en effet loin d'être strictement économique, et l'accompagnement mobilise différents professionnels de différents métiers, voire différents établissements et services, autour d'un projet personnalisé.

DES IMMERSIONS POUR AFFINER SON PROJET

Dans les établissements et les services ambulatoires, les jeunes construisent un projet personnalisé, établi conjointement par le jeune lui-même, ses proches et les professionnels de la structure, sur une base pluridisciplinaire. Ce projet est progressivement affiné, au moyen d'immersions ou de stages.

À l'IMPro des Ageux, qui accueille en journée et en internat des jeunes de 13 à 20 ans, avec un TSA ou un handicap intellectuel, différents ateliers de préprofessionnalisation permettent de découvrir, dans un environnement sécurisant, les métiers des espaces verts, de la menuiserie, de la mécanique, du bâtiment, de la cuisine et du service en salle. Quand des aptitudes particulières sont identifiées, des immersions en ESAT et en milieu ordinaire sont proposées aux jeunes : une manière concrète pour eux d'évaluer leurs capacités à entrer dans la vie active, en milieu protégé ou en milieu ordinaire.

Le SESSAD Pro TSA, lui, est un dispositif ambulatoire de soutien à l'inclusion en milieu ordinaire. Il accompagne 10 jeunes de 12 à 25 ans avec un diagnostic de TSA, dans tous les lieux de vie des jeunes : dans leur famille ou famille d'accueil, dans les lieux de formation, au sein d'un IMPro ou dans les entreprises. A chaque nouvelle étape du projet, les professionnels du SESSAD proposent des adaptations et des prestations de compensation, afin de prévenir les ruptures et discontinuités : structuration du temps, adaptation des postes, mise en place de supports visuels adaptés, etc.

Cette montée en puissance des projets personnalisés pousse les établissements et services à collaborer davantage, afin de pouvoir proposer le plus grand panel d'activités et ateliers possibles aux jeunes, au plus près de leurs besoins et aspirations. A la Plateforme territoriale pour l'autonomie et l'inclusion (PTAI) de Venette, cette approche a permis de faire bénéficier 7 adultes autistes à la fois d'un poste en CDI de droit commun chez L'Oréal, et d'un logement en habitat inclusif (voir encadré plus bas).

UNE PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT QUI S'ÉTEND AUX ADULTES

La dynamique du projet de personnalisation et du croisement de dispositifs touche également l'accompagnement des adultes. Passage Pro, à Beauvais, rassemble ainsi un **ESAT de transition** et un **dispositif d'emploi accompagné**.

L'ESAT accompagne des adultes en situation de handicap autour d'un projet socio-professionnel et s'appuie sur différentes prestations proposées à des entreprises clientes : espaces verts, hygiène et propreté, conditionnement, mises à disposition. Son accompagnement se veut une transition, une préparation à l'emploi de droit commun. Le dispositif d'emploi accompagné vient compléter l'offre de Passage Pro en permettant l'accès direct à l'emploi, sur orientation MDPH ou prescription du SPE (Service Public de l'emploi), et surtout le maintien dans l'emploi. Le dispositif suit autant les personnes avec handicap(s) que les employeurs accueillants, qui bénéficient de conseils pour adapter l'environnement de travail, de sensibilisations et d'accompagnements sur l'évolution des pratiques au sein du collectif de travail. Ces structures peuvent également travailler avec les SAMSAH, services d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap, qui ont pour objectif de contribuer à la réalisation du projet de vie, de développer ou maintenir l'autonomie de personnes en situation de handicap âgées de 20 à 60 ans.

L'insertion professionnelle est l'une des missions des SAMSAH. Une équipe pluridisciplinaire propose à l'usager des entretiens, des évaluations, etc. Selon la demande ou le besoin de celui-ci, le conseiller en insertion professionnelle peut accompagner dans l'élaboration d'un projet professionnel, vers un projet de formation, de stage, d'emploi, etc. Le SAMSAH peut également soutenir, faciliter l'intégration et le maintien d'un salarié au sein d'une entreprise, en proposant un accompagnement à l'employeur et au salarié, afin de réunir les meilleures conditions d'insertion

Focus sur le dispositif API (Autonomie par l'Inclusion)

Le dispositif API (Autonomie par l'Inclusion) est une innovation coordonnée par la PTAI de la Nouvelle Forge, à Venette. Cette expérimentation accompagne des adultes autistes non verbaux, avec déficience intellectuelle, et s'articule selon deux axes :

- l'inclusion professionnelle, avec 10 recrutements prévus à terme, en CDI, au sein de l'usine L'Oréal de Lassigny pour des adultes autistes. L'Oréal a souhaité bénéficier de ce dispositif via l'association Vivre et travailler autrement et la Nouvelle Forge a été choisie pour identifier et accompagner des adultes intéressés.

- l'inclusion sociale, avec des solutions d'habitat inclusif, offrant à la fois un chez-soi et des espaces de vie commune, organisée autour d'un projet de vie sociale et partagée.

Aujourd'hui 4 autistes sont des collaborateurs à part entière du Groupe, au sein de l'usine de Lassigny et 3 sont mis à disposition par l'ESAT Passage pro. Ces jeunes bénéficient d'un contrat à temps partiel et d'un accès à l'habitat inclusif (6 d'entre eux vivent en colocation à Margny-lès-Compiègne).

Le lundi 21 novembre 2022, à l'occasion des 2 ans du dispositif, 86 collaborateurs de l'usine L'Oréal ont pris part à une opération de sensibilisation orchestrée par le Centre de ressources autisme (CRA) des Hauts-de-France. L'objectif ? Leur faire prendre conscience, par des mises en situation concrète, des particularités cognitives de leurs collaborateurs autistes.